



MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnemen-  
tale Hauts-de-France

à

Monsieur Claude SAINT-JOLY, Président de la  
SAS OCTEVA  
ZA Marcel DORET, 293, Rue Jacques Monod  
62100 CALAIS  
e-mail : [a.burlet@calaiscvomr.fr](mailto:a.burlet@calaiscvomr.fr)

Lille, le 31 juillet 2018

Objet : Projet de centre de valorisation des ordures ménagères résiduelles (CVOMR) – OCTEVA à Calais

**Avis de l'autorité environnementale**

N° d'enregistrement Garance : 2018-002673

P.J. : Avis de l'autorité environnementale prévu à l'article R. 122-2 du Code de l'Environnement

Monsieur,

Vous avez choisi l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, cet avis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,  
le Président de séance,

Copies : Préfecture du Pas-de-Calais  
DREAL HAUTS-DE-FRANCE

Etienne LEFEVRE